



SPAgri-CFDT

Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture

Administration Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP- Cemagref
CNPPF - Anses - IFN - Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

SGEN-CFDT Enseignement agricole public

Synpia-CFDT : France Agrimer

Syndicat CFDT de l'Agence des services et de paiement (ASP)

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA CAP la CAP des **attachés d'administration** SCRUTIN DU 15 NOVEMBRE 2011

Pour un corps des attachés reconnu et attractif

Ce ministère traditionnellement technique ne reconnaît pas assez la compétence administrative comme une véritable compétence métier. Le parcours professionnel des attachés d'administration (AA) ne correspond pas toujours à leur rôle dans les services et devient de moins en moins attractif. La proposition d'un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) est une mesure qui se borne à proposer un nouveau

les postes restants. Les arbitrages inter-corps leur sont trop souvent défavorables. Les déroulements de carrière soumis à mobilité sont ralentis, la mobilité choisie devient difficile.

Pour une gestion de l'emploi favorisant la cohésion sociale

La notion de performance individuelle, qui soutient les systèmes mis en place, notamment la PFR et l'évaluation professionnelle exacerbe la concurrence entre

*Les attachés d'administration :
des agents en attente de nouvelles perspectives.*

grade en A+ accessible à un nombre très limité d'attachés sans requalification de l'ensemble du corps.

La RGPP, par fusion de services ou d'établissements, conduit à une modification importante de la nature des postes traditionnellement occupés par les AA. La complexification des tâches, l'augmentation des responsabilités, l'absence de visibilité à moyen terme dégradent les conditions de travail. Dans le même temps, la RGPP entraîne une diminution des postes d'encadrement avec une concurrence accrue des corps de catégorie A sur

agents et porte atteinte à la cohésion des équipes de travail, favorisant le stress et la fragilisation des agents.

Pour un ministère porteur des valeurs de service public

La RGPP, atteinte idéologique au Service public, conduit à l'abandon de missions et à leur recentrage sur les seules fonctions régaliennes. Ses objectifs affichés étaient d'avoir un meilleur service rendu à moindre coût. Le constat aujourd'hui est une dégradation préoccupante du service public sans réelle économie budgétaire. Le gagnant/gagnant est devenu du perdant/perdant .



SPAgri-CFDT

Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture

Administration Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP- Cemagref
CNPPF - Anses - IFN - Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

SGEN-CFDT Enseignement agricole public

Synpia-CFDT : France Agrimer

Syndicat CFDT de l'Agence des services et de paiement (ASP)

La CFDT revendique :

- *Une réflexion sur l'identification et la gestion des compétences administratives et sur les parcours de formation adaptés aux différents métiers ;*
- *un véritable parcours professionnel facilité par une revalorisation de la grille indiciaire, des promotions au principalat basées sur la reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle, un accès élargi en catégorie A+ notamment par le passage en chef de mission ;*
- *un aménagement du système PFR fondé sur la transparence, l'équité et la cohérence avec l'évaluation professionnelle ;*
- *une gestion renouvelée du corps : l'intégration des agents des offices est un enrichissement pour ce corps. Le ratio des promotions devra tenir compte de sa nouvelle démographie et permettre une augmentation significative des promotions pour rééquilibrer entre tous les attachés les conditions de promotions, notamment pour le passage au principalat.*

Pour des CAP au service des parcours professionnels des agents, la CFDT s'engage.

La CFDT, représentée dans tous les ministères et dans nombre d'établissements publics, est de taille à défendre de manière coordonnée les intérêts des attachés d'administration dans la fonction publique et dans la réalisation d'un service public de qualité au service de tous.

Les élections à la CAP sont un scrutin sur des listes présentées par les organisations syndicales (voir bulletin de vote). La présence de la CFDT au sein de la CAP est une garantie d'avancée sur la gestion de l'ensemble du corps. Votez pour les candidats CFDT.